

La croisade des États-Unis contre la coopération médicale internationale de Cuba



Comme nous l'avons dénoncé dans la Déclaration MINREX du 29 août 2019, le gouvernement des États-Unis mène depuis l'année dernière une campagne intense et insultante contre la coopération médicale offerte par Cuba, une campagne assortie de menaces de sanctions à l'encontre le dirigeants cubains et de pressions exercées contre les États bénéficiaires de cette aide afin qu'ils y renoncent.

Dirigée au moindre détail par le Conseil de sécurité nationale de la Maison-Blanche, cette campagne est menée avec la participation active de sénateurs et de membres du Congrès associés à la mafia anticubaine de la Floride et à plusieurs fonctionnaires frénétiques du Département d'État.

Ils accusent Cuba de soi-disant « esclavage moderne » et de « traite des personnes » sur le personnel qui travaille dans le système de santé cubain, à des fins d'exploitation ou d'ingérence dans les affaires intérieures des États où ils sont présents.

Ils tentent également de réactiver le dénommé « Programme de Parole pour les professionnels cubains de la médecine », en vigueur jusqu'au 12 janvier 2017, appelé à jouer un rôle actif dans l'incitation à la défection à travers le paiement des billets et l'offre de services juridiques, la délivrance de visas et de

documents de voyage étasuniens à nos coopérants en poste dans des pays tiers, dans le but de saboter les accords bilatéraux conclus avec ces pays et de les priver ainsi de leurs services, et de nous dépouiller de notre main-d'oeuvre hautement qualifiée.

En mai 2019, le Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) a organisé une conférence au siège de cette organisation sur les soi-disant crimes contre l'humanité que Cuba aurait commis dans le cadre de sa coopération médicale à l'étranger.

En juin, le Département d'État, dans son rapport de 2019 sur la Traite des personnes, a dénigré la coopération médicale internationale de Cuba et, un mois plus tard, il a imposé des sanctions restrictives en matière de visas aux responsables cubains liés aux missions médicales.

Par la suite, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), une institution étasunienne qui finance des programmes de subversion contre notre gouvernement, a affecté 3 millions de dollars à des projets dirigés contre les brigades médicales cubaines à l'étranger.

La traque orchestrée par les États-Unis a commencé par l'Amérique latine et a provoqué la cessation des programmes de coopération au Brésil, en Équateur et en Bolivie.

Par ailleurs, le président fasciste et servile du Brésil, Jair Bolsonaro, a dénigré et expulsé nos médecins spécialistes qui, en vertu d'un accord tripartite avec l'Organisation panaméricaine de la santé, d'août 2013 à novembre 2018, avaient traité 113 359 000 patients dans plus de 3 600 municipalités et assuré une couverture permanente à 60 millions de Brésiliens.

Il est à noter que 1214 étudiants brésiliens ont obtenu leur diplôme en médecine dans notre pays.

Cette décision lui a permis de démontrer sa complaisance à l'égard du gouvernement étasunien et de démanteler un programme destiné aux familles à faible revenu, dans le cadre d'une politique brutale de destruction des acquis sociaux obtenus sous les gouvernements progressistes du Parti des travailleurs.

De hauts responsables étasuniens ont lancé la calomnie selon laquelle les brigades médicales cubaines en République bolivarienne du Venezuela sont des troupes militaires, ce que Bolsonaro a répété comme un perroquet, en septembre 2019, lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations unies, triplant de manière ridicule, par malice ou par ignorance, le chiffre mensonger et sans fondement avancé par Washington.

Des responsables du Département d'État, de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et d'ambassades des États-Unis se sont activés auprès d'autorités nationales, comme au Guatemala, pour obtenir, de manière suspecte et péremptoire, des données précises sur la coopération médicale cubaine afin de trouver les moyens d'y mettre fin.

En mai 2019, l'ambassade des États-Unis en Équateur a demandé aux hauts responsables du gouvernement des informations détaillées sur les accords et les services des coopérants humanitaires cubains. Cinq mois plus tard, le gouvernement équatorien a abruptement résilié ces accords, malgré leur expiration imminente, arguant des raisons économiques.

Depuis le début de la coopération médicale dans ce pays, un total de 3 565 professionnels cubains de la santé ont fourni leurs services. Ainsi, 6 749 666 consultations médicales, 212 360 interventions chirurgicales, 3 548 naissances et 100 84 doses de vaccination ont été assurées. Et 153 coopérants ont participé à l'« Opération Miracle », un programme par lequel 168 543 interventions chirurgicales ophtalmologiques gratuites ont été réalisées. Grâce à la mission de solidarité « Manuela Espejo », 825 576 personnes ont été traitées, dont 35 257 en consultations spécialisées en neurophysiologie et en oto-rhino-laryngologie, et 21 62 patients ont fait l'objet d'études génétiques cliniques.

Il est bon de préciser que 2 093 jeunes Équatoriens ont suivi leurs études à Cuba.

Au mois d'octobre, le ministère équatorien des Affaires étrangères a demandé à connaître l'objet du voyage dans ce pays d'une liste de citoyens cubains munis de passeports diplomatiques et officiels. Par la suite, le ministre du Gouvernement a déclaré de manière insultante que plusieurs Cubains, associés aux accords de coopération, avaient participé aux manifestations du peuple équatorien contre l'application des mesures néolibérales durant cette période.

Comme cela a été prouvé, aucun Cubain n'a participé ou organisé ces manifestations populaires massives, et aucun passeport officiel ou diplomatique n'a été utilisé de manière abusive. Les manipulateurs n'ont pas été en mesure de présenter une seule preuve.

L'État cubain délivre les passeports diplomatiques, officiels et de service conformément aux dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, et garantit que les titulaires respectent les dispositions relatives à leur utilisation conforme.

Lors du coup d'État en Bolivie, l'ambassade des États-Unis à La Paz a été l'instigatrice d'actions hostiles menées par les forces de police et, ce qui est surprenant, par les pompiers, contre les coopérants cubains, et elle y a participé directement. Comme il a été dénoncé publiquement, des fonctionnaires étasuniens ont participé directement à ces actes, en utilisant la voiture diplomatique étasunienne immatriculée 28 CD-17.

Durant ces journées, 26 incidents graves ont été recensés contre nos coopérants, dont le passage à tabac de deux d'entre eux, l'incitation publique à la violence des autorités du coup d'État, des fouilles corporelles brutales, des perquisitions de leurs biens et de leur domicile, de fausses accusations, et la détention temporaire arbitraire de 50 coopérants de la santé, dont 4 pendant plusieurs jours.

Face à cette situation, le gouvernement cubain a été contraint de procéder au rapatriement immédiat de notre personnel et il a rejeté énergiquement les déclarations mensongères du soi-disant ministre de la Santé, qui exagère sans vergogne le montant des honoraires des médecins spécialistes cubains, en fait inférieur à celui des médecins généralistes boliviens ; et il cache le fait que Cuba n'a pas reçu un seul centime pour cette coopération.

La Brigade médicale cubaine en Bolivie, qui comptait 54% de personnel féminin, était composée de 406 médecins de 32 spécialités telles que la médecine générale intégrale, pédiatrie, médecine interne, gynécologie et obstétrique, anesthésiologie et réanimation, ophtalmologie, chirurgie générale, orthopédie et traumatologie, médecine intensive et urgence, néonatalogie et autres. Par ailleurs, 258 diplômés en technologies de la santé telles que l'imagerie, l'endoscopie, l'électromédecine, les laboratoires cliniques, la rééducation et l'infirmierie y réalisaient également un travail remarquable.

Au cours de ces années de travail, ils ont réalisé 73 330 447 consultations et 1 529 301 interventions chirurgicales. Ils ont assuré 60 640 naissances, appliqué 22 221 vaccins et effectué 508 403 opérations ophtalmologiques.

5 184 médecins boliviens ont obtenu leur diplôme dans les universités cubaines.

La traque et la quête d'informations ont inclus des tentatives d'interrogatoire du personnel cubain par des « diplomates » des États-Unis dans les centres de santé mêmes où nos coopérants travaillent à l'étranger, y compris en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Il est immoral et inacceptable de remettre en question la dignité, le professionnalisme et l'altruisme des plus de 400 000 coopérants cubains de la santé qui, en 56 ans, ont effectué des missions dans 164 pays.

Parmi leurs exploits figurent leur rôle de premier plan dans la lutte contre l'Ébola en Afrique, la cécité en Amérique latine et dans les Caraïbes, le choléra en Haïti, et la participation de 26 brigades du Contingent international de médecins spécialisé dans les situations de catastrophes et de graves épidémies « Henry Reeve » au Pakistan, en Indonésie, au Mexique, en Équateur, au Pérou, au Chili et au Venezuela, entre autres.

En vertu de ce même désintéressement et de ce même dévouement, 35 613 professionnels de la santé de 138 pays ont été formés gratuitement à Cuba.

Dans les pays où les conditions économiques sont plus défavorables, Cuba assume pratiquement les coûts de la coopération. De même, et conformément aux conceptions des Nations Unies en matière de coopération entre pays en voie de développement, cette coopération est offerte dans d'autres pays sur la base de la complémentarité et de la rémunération partielle des services rendus.

Les techniciens et professionnels cubains engagés dans ces programmes le font en toute liberté et volontairement. Durant leur mission, ils continuent de recevoir leur plein salaire à Cuba et bénéficient également d'une allocation dans le pays de destination, ainsi que d'autres allocations.

Lorsque Cuba reçoit une compensation pour la coopération fournie, ces coopérants ont le mérite d'apporter une contribution équitable et tout à fait légitime au financement, à la viabilité et au développement d'un système de santé universel et gratuit, accessible à tous les Cubains, ainsi qu'aux programmes de coopération qui sont mis en œuvre, sans aucun paiement à notre pays, dans de nombreuses régions du monde.

Comme nous l'avons rappelé le 29 août dernier, l'accès à la santé est un droit humain. La croisade des États-Unis contre la coopération médicale internationale est un acte infâme et criminel contre les peuples ayant besoin de soins médicaux, qui ne parviendra pas à ternir la solidarité et la contribution humaine des 29 000 professionnels de la santé cubains qui, au prix d'un énorme sacrifice et avec la compréhension de leurs familles, offrent actuellement leurs services à 65 pays.

L'attitude du Gouvernement des États-Unis dans cette affaire est méprisable. La réponse de Cuba est ferme : nous continuerons à sauver des vies et à soutenir la santé et le bien-être dans le monde, dans la mesure de nos possibilités, partout où on nous le demandera.

La Havane, le 5 décembre 2019.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/exclusivas/209222-la-croisade-des-etats-unis-contre-la-cooperation-medicale-internationale-de-cuba>



Radio Habana Cuba